

Le Carnet

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le recensement agricole 2020 est en cours

L'édition 2020 du recensement agricole, organisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a débuté. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 57 500 agriculteurs sont concernés.

D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations de France métropolitaine et des départements d'outre-mer sont concernées par le recensement agricole. Cette opération est organisée tous les 10 ans, simultanément dans tous les pays d'Europe. Elle vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et ses exploitants. Ces données servent aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants. L'édition 2010 a par exemple permis de tirer plusieurs enseignements sur l'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes : - une agriculture très diversifiée à l'échelle de la région ; - des circuits courts qui concernent 23 % des exploitations (contre 18 % au niveau national) ; - une agriculture de qualité avec une forte présence du bio (15 % des exploitations) et des produits sous signe de qualité (25 % des exploitations).

• Les premiers résultats rendus publics fin 2021

Une grande partie des exploitants pourra directement répondre au questionnaire via internet, de manière totalement sécurisée. Certains exploitants (6 600 dans la région) recevront la visite d'un enquêteur et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques. Les premiers résultats du recensement agricole 2020 seront rendus publics à la fin de l'année 2021, sur le site Agreste, afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité (de filière, de territoire, d'organisation, etc.).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur recensementagricole2020.fr

